

REUNION DU JEUDI 12 MAI 2016

Convocation du 30 avril 2016

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 avril 2016.
2. Proposition de validation du Document Unique de la collectivité.
3. Proposition de convention avec le Centre de Gestion pour étude et conseil en organisation de la collectivité.
4. Décision Modificative n° 1 du budget de la Commune
5. Proposition de mise en vente du logement communal de Gallerand
6. Dénomination de nouvelles rues dans le quartier des Tirelles.
7. Proposition d'acquisition de terrain pour liaison piétonnière vers la ZAC des Tirelles.
8. Affaires diverses.

Etaient présents: MMES et MM : G.LEGRAND, JC.BOUDIN, B.TARRON, N.MATHURIN, P.COLMAN, E.DENIAU, V.GOUEFFON, C.BARBIER, P.THAUREAUX DE LEVARE, C.DEGUIL, M.DELARUE, S.BOUDIN.

Absents représentés : I.PROSSER par N.MATHURIN, C.LORENTZ par S.BOUDIN, K.LE GOVIC par G.LEGRAND.

Absents excusés : P.LABRUNE, C.LOISEAU, C.BURGOT

Secrétaire de séance : S.BOUDIN

Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Décision Modificative de crédit n° 2 du budget de la Commune - Ajustement de l'investissement.
- Temps d'Activité Périscolaire TAP : Proposition de continuité du service et d'application d'un tarif.

Le dossier relatif au Document Unique est par contre ajourné et sera présenté au prochain Conseil.

Le Conseil Municipal accepte ces propositions.

Demande de Mission de Conseil en Organisation auprès du Centre de Gestion de la FPT

Monsieur le Maire informe le Conseil que la collectivité est dans l'obligation, d'une part, de modifier le régime indemnitaire de ses agents avant le 31 décembre 2016, et d'autre part de réaliser un entretien professionnel selon une procédure fixée par le décret 2014-1526 du 16 décembre 2014.

La collectivité n'est pas en mesure d'appliquer ces mesures par manque de structure.

Monsieur le Maire propose d'adhérer à la mission payante du centre de gestion « Conseil en organisation et en recrutement » pour bénéficier d'un regard extérieur sur notre collectivité et initier son évolution nécessaire.

Le Centre de Gestion du Loiret a ouvert au 1^{er} janvier 2014 un service de Conseil et en recrutement pour les collectivités et établissements publics.

Les transformations auxquelles se trouvent confrontées les collectivités, nouvelle politique publique, projet à mettre en œuvre, remplacement de collaborateurs, les conduisent à s'engager dans des démarches d'adaptation de l'administration dans lesquelles le centre de gestion peut apporter toute son expertise.

Il s'agit de proposer une aide méthodologique et des outils professionnels pour optimiser le management et l'organisation des services en intervenant sur mesure et sur site, à la demande des collectivités, sur tout ou partie des missions suivantes :

- Organisation : Mise en adéquation des effectifs, missions et ressources
- Aménagement du temps de travail
- Mise en place de nouveaux outils de gestion des ressources humaines : organigramme, fiche de poste, refonte des procédures, entretiens professionnels
- Assistance au recrutement

Elle donnera lieu à la signature d'une convention de prestation de service.

Les prestations seront facturées au tarif horaire de 56 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'adhérer au service payant, selon le tarif fixé par délibération du centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret, de Conseil en organisation et en recrutement,

Décision Modificative de crédit N° 1 de la Commune

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits budgétaires alloués sur le budget de la Commune pour correction du Budget.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	57 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	57 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-775 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	57 500,00 €	0,00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	57 500,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	57 500,00 €	0,00 €	57 500,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	57 500,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	57 500,00 €	0,00 €
R-024 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	57 500,00 €
TOTAL R 024 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	57 500,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	57 500,00 €	57 500,00 €
Total Général		-57 500,00 €		-57 500,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve les ajustements de crédits cités ci-dessus.

Décision Modificative de crédit N° 2 de la Commune

Il est nécessaire d'effectuer une seconde modification pour pouvoir procéder à des dépenses d'investissement ainsi qu'au versement d'une subvention sur le budget de la Commune.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	2 150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	2 150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	2 150,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	2 150,00 €	0,00 €	0,00 €
D-657362 : CCAS	350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6574 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00 €	350,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	350,00 €	350,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 500,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 150,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 150,00 €
D-2121-121 : Am. sur Terrains	0,00 €	650,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21538-117 : Voirie	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	2 150,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	2 150,00 €	0,00 €	2 150,00 €
Total Général		2 150,00 €		2 150,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve les ajustements de crédits cités ci-dessus.

Projet de mise en vente de la maison communale de Gallerand, 950 Route de Courcy

Le Conseil étudie la situation actuelle de la maison communale de Gallerand.

Le logement communal n'est plus loué depuis maintenant environ une année. Une nouvelle mise en location nécessiterait des travaux importants qui ne paraissent pas pouvoir se rentabiliser. D'autre part, il apparaît obligatoire de créer un second bureau de vote complémentaire à celui de la Cour Gauthier, le nombre d'électeurs inscrits étant trop important pour un seul bureau. Celui de Gallerand ne possédant qu'un nombre limité d'électeurs, il paraît intéressant de le regrouper avec le second qui serait créé. La salle du bureau de vote de Gallerand n'aurait donc plus d'utilité particulière.

Le Conseil valide donc le principe de vente de la maison de Gallerand.

Des estimations ont été transmises par le service des Domaines et par l'Agence Guy Hoquet de Neuville aux Bois.

Le descriptif du service des Domaines est le suivant : Maison en assez bon état d'entretien de 153 m² habitable avec 2 chambres, nécessitant des travaux de rénovation (isolation, huisseries, installation électrique à vérifier, peinture, papier peint à refaire, ...) à proximité du château de Chamerolles. La maison possède une annexe et un terrain d'environ 850 m².

Après comparaison des estimations, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, fixe le prix de vente de la maison à 145 000 €. Une annonce sera diffusée en priorité sur les sites de communication de la Commune.

Cheminement piétonnier vers la ZAC des Tirelles - Acquisition de parcelles

Monsieur le Maire propose au Conseil d'acquérir plusieurs parcelles afin de réaliser un chemin piétonnier permettant d'accéder à la ZAC des Tirelles à partir de la route de Neuville. Ce projet déjà validé il y a plusieurs années en réunion de Conseil municipal, avait été mis en attente du démarrage des travaux de création de la ZAC des Tirelles.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'acquérir une surface de 420 m² environ sur les parcelles cadastrées ZH 295 et 296, appartenant aux Consorts ZAIDI, ainsi que la parcelle ZH 477, d'une surface de 439 m², appartenant aux Consorts BEAUDOUIN au prix d'achat de 2 € le m², auquel il y aura lieu d'ajouter les frais d'actes notariés et de bornage.

Temps d'Activités périscolaires- Poursuite de la démarche et application d'un tarif.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) qui ont lieu le jeudi après-midi rencontrent un fort succès avec une fréquentation de 90 enfants de l'école élémentaire et de 60 enfants de l'école maternelle qui sont pris en charge par une dizaine d'animateurs.

Ces activités représentent cependant un coût qui n'est plus supportable par la Commune étant donné les diminutions des dotations de l'Etat. Le Conseil souhaite toutefois maintenir ce service pour apporter un éveil aux enfants et un mode de garde pour les parents. Pour faire face aux dépenses du personnel, le Conseil Municipal décide de mettre en place une tarification de 2 € par séance à compter de la prochaine rentrée scolaire. Cette décision est adoptée à l'unanimité moins une voix contre.

Une enquête auprès des parents a été envoyée. Le comité de pilotage se réunira le 31 mai pour analyser les retours d'enquête et anticiper la prochaine rentrée scolaire.

Affaires diverses

- Monsieur le Maire propose aux Conseillers de réfléchir sur la dénomination des rues qui vont être créées dans le cadre de la ZAC des TIRELLES.
- Monsieur le Maire propose au Conseil de réfléchir aux solutions à proposer à des éventuels projets d'installation d'entreprises dans la zone artisanale, en particulier la possibilité de mise en vente du bâtiment et du terrain contigu aux ateliers communaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30.

M. LEGRAND Gérard, Maire	M. BOUDIN Jean-Claude, 1 ^{er} adjoint	M. TARRON Bernard, 2 ^{ème} adjoint	Mme MATHURIN Nathalie, 3 ^{ème} adjoint	M. COLMAN Philippe, 4 ^{ème} adjoint	Mme DENIAU Evelyne, 5 ^{ème} adjoint
-----------------------------	--	---	--	--	--

M. LABRUNE Philippe ABSENT	M. GOUEFFON Vincent	Mme LOISEAU Christine ABSENTE	Mme BARBIER Cathy	M.THAUREAUX DE LEVARE Philippe
Mme DEGUIL Catherine	Mme PROSSER Isabelle ABSENTE	Mme LORENTZ Caroline ABSENTE	M. DELARUE Mickaël	Mme BURGOT Christelle ABSENTE
Mme LE GOVIC Karine ABSENTE	M. BOUDIN Sébastien			